

**Le recteur de l'Université de Genève
et le doyen de la faculté de droit**

ont le profond regret de faire part du
décès de

Monsieur

Andreas AUER

Professeur honoraire

et ancien doyen de la faculté de droit

Nos sincères condoléances et toute notre
sympathie accompagnent sa famille dans
ces moments de deuil et de tristesse.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille.